

Marchés publics - Autorisation de signature des avenants

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Pour les marchés et accords-cadres de fournitures et de services d'un montant inférieur à 300 000 € HT et de travaux d'un montant inférieur à 5 150 000 € HT ayant fait l'objet d'une mise en concurrence selon une procédure adaptée ou formalisée par le Code des Marchés Publics, le Conseil Municipal, par une autorisation de principe en date du 11 juin 2009, a chargé M. le Maire de signer les marchés correspondants.

Pour les marchés et accords-cadres de fournitures et de services d'un montant égal ou supérieur à 300 000 € HT et de travaux d'un montant égal ou supérieur à 5 150 000 € HT ayant fait l'objet d'une mise en concurrence selon une procédure formalisée par le Code des Marchés Publics (appels d'offres, procédures négociées, concours,...), le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés correspondants soit par délibérations spécifiques, soit par délibérations générales regroupant les différents marchés annuels des directions et services.

L'autorisation de principe du 11 juin 2009 a également chargé M. le Maire de signer tous les avenants aux marchés entraînant une augmentation du montant du contrat initial inférieure à 10 %.

Pour certains des marchés mentionnés ci-dessus, des avenants doivent être établis afin de prendre en compte des prestations supplémentaires non prévues initialement, mais répondant totalement à l'objet de ces marchés.

La liste ci-après récapitule l'ensemble de ces avenants entraînant une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 10 %.

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché	Montant initial du marché + Montant du (ou des) avenant(s) précédent(s) (HT ou TTC)	Montant de l'avenant (HT ou TTC)	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 %
Extension de l'école maternelle Paul Bert Lot 7 (Cloison, isolation, peinture) Avenant n° 2 : Travaux supplémentaires	Bisontine de Peinture 25770 Serre-les-Sapins	41 042,83 € TTC + 2 928,63 € TTC Avenant n° 1	+ 2 284,10 € TTC	Pas de CAO
Lot 1 (terrassement, VRD) Avenant n° 2 : Travaux supplémentaires	RIVA 25770 Serre-les-Sapins	41 384,58 € TTC + 3 556,61 € TTC Avenant n° 1	+ 2 166,43 € TTC	Pas de CAO
Lot 2 (gros oeuvre) Avenant n° 2 : Travaux supplémentaires	RIVA 25770 Serre-les-Sapins	137 906,63 € TTC + 12 237,35 € TTC Avenant n° 1	+ 3 626,03 € TTC	Pas de CAO
Ravalement des façades de la station de pompage de la Malate Lot 3 (peinture et ravalement de façades) Travaux supplémentaires	BTT 25000 Besançon	34 384,71 € TTC	+ 5 092,57 € TTC	Pas de CAO
Travaux pour la construction de la SMAC Lot 12 (chauffage-ventilation) Travaux supplémentaires	EIMI THERMIC 25000 Besançon	449 436,48 € TTC	+ 46 310,20 € TTC	7/05/2010

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants ci-dessus.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 29 juin 2010.